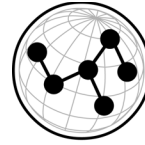




An Initiative funded by the EU



CBRN  
**Centres  
of Excellence**  
*An initiative of the European Union*

## **Initiative de l'UE des Centres d'Excellence pour la réduction des risques NRBC (CdE NRBC) Présentation**

Les Centres d'Excellence de l'Union Européenne (UE) pour la réduction des risques Chimiques, Biologiques, Radiologiques et Nucléaires (CdE NRBC) sont une Initiative de l'UE lancée en 2010.

Cette Initiative a pour objectif la réduction des risques liés aux matières et aux agents NRBC et la préparation à ces événements. L'origine de ces risques peut être criminelle (prolifération, vol, sabotage et trafic illicite), accidentelle (catastrophes industrielles, notamment chimiques ou nucléaires, traitement des déchets, transport) ou naturelle (principalement les pandémies, mais aussi les conséquences des risques naturels sur du matériel et des installations NRBC). L'Initiative CdE NRBC a pour but de promouvoir la coopération aux niveaux national, régional et international et d'élaborer une politique de réduction des risques NRBC commune et cohérente au niveau national et régional. La réduction des risques comprend la prévention, la préparation et la gestion d'après-crise.

L'initiative est mise en oeuvre et financée par la Commission Européenne<sup>1</sup> avec le soutien de l'Institut interrégional de recherche des Nations unies sur la criminalité et la justice (UNICRI). Le Service Européen pour l'Action Extérieure (SEAE) est également très impliqué dans le suivi de l'initiative. Elle se déploie avec le soutien technique des organisations régionales et internationales compétentes, les États Membres de l'Union et d'autres parties prenantes, grâce à une coopération cohérente et efficace au niveau national, régional et international.

La base juridique sur laquelle repose la mise en œuvre de l'Initiative des centres d'excellence NRBC est constituée de l'instrument de stabilité [règlement (CE) n° 1717/2006 du Parlement européen et du Conseil du 15 novembre 2006 instituant un instrument de stabilité, JO L 327 du 24.11.2006, p. 1], de ses documents de stratégie thématique pluriannuels (2007-2011, 2012-2013) et de ses décisions annuelles (programmes d'action annuels), avec un budget de 109 millions d'euros pour la période 2009-2013.

---

<sup>1</sup> Direction Générale pour le Développement et la Coopération - EuropeAid (DG DEVCO) avec le soutien du Centre Commun de Recherche (CCR).



Le réseau des centres d'excellence NRBC est actuellement présent dans plus de 60 pays partenaires à travers le monde, regroupés autour de huit Bureaux Régionaux, situés dans les régions suivantes:

- Façade Atlantique Africaine
- Asie du Sud-Est
- Europe du Sud-Est, Caucase du Sud, Moldavie, Ukraine
- Moyen-Orient
- Afrique Centrale et Orientale
- Afrique du Nord
- Asie Centrale (en cours de développement)
- Pays du Conseil de Coopération du Golfe (en cours de développement)

Hébergés par un pays de chaque région, les Bureaux Régionaux des CdE NRBC jouent un rôle majeur en assurant une coopération et une coordination étroite entre les différents pays de la région ainsi que dans l'ensemble du réseau des CdE NRBC. Ils contribuent à l'appropriation au niveau local et confortent la pérennité du réseau de centres d'excellence NRBC.

Des exemples d'activités menées dans les Bureaux figurent dans les bulletins d'information (NRBC CdE Newsletter) disponibles sur le site internet public des CdE: <http://www.cbrn-coe.eu>.

Une série de projets est en cours d'exécution dans le cadre de l'Initiative CdE NRBC. Ces projets portent sur des dispositifs complets de formation et de renforcement des capacités institutionnelles, conçus sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques recensés en matière de réduction des risques NRBC. Les sujets concernés sont, notamment, le contrôle à l'exportation, le trafic illicite, la surveillance des frontières, la bio-sûreté et la bio-sécurité. À ce jour, l'Union a engagé près de 25 millions d'EUR pour la mise en œuvre de 32 projets, couvrant de nombreux aspects de la réduction des risques NRBC. De nouveaux projets sont en cours de développement et de mise en route.

## 1. Objectifs

L'absence de coordination et de préparation en matière de risques NRBC à l'échelon national et le fractionnement des responsabilités au sein d'une région peuvent avoir des conséquences dramatiques. C'est pourquoi l'Union européenne met actuellement en place un cadre assurant une coopération et une coordination entre tous les niveaux de pouvoir et les partenaires internationaux. Cette Initiative est calquée sur le plan d'action de l'Union européenne dans le domaine NRBC mis en œuvre à l'intérieur de l'UE.

**Le principal objectif de l'Initiative des centres d'excellence de l'UE pour la réduction des risques NRBC est de renforcer les capacités NRBC en facilitant la coopération régionale.** La réalisation de cet objectif passe par la mise en place d'un réseau d'Initiatives régionales qui se consacreront aux activités suivantes:

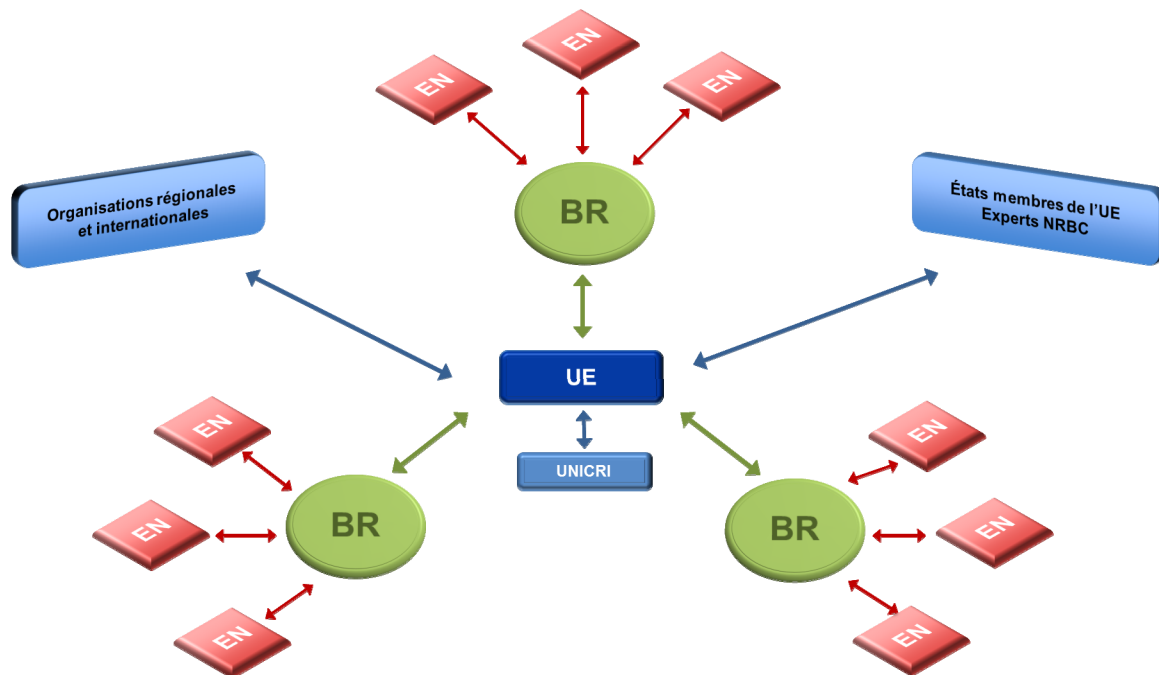
- mettre au point une méthodologie et élaborer des lignes directrices,
- créer un réseau international d'expertise NRBC,
- faciliter le processus de coopération entre les membres du réseau,
- installer des Bureaux régionaux pour favoriser la coopération régionale,
- accompagner les pays partenaires dans la création de leurs équipes NRBC nationales.

Ces activités aideront les pays partenaires à mettre en œuvre la méthodologie des CdE pour l'accomplissement des tâches suivantes:

- réaliser une évaluation des besoins à l'échelon national,
- élaborer un plan d'action national complet dans les domaines NRBC,
- rédiger des propositions de projets spécifiques sur mesure,
- Analyser les propositions de projets au niveau régional,
- Identifier et mettre en œuvre des projets ciblés d'intérêt régional pour répondre aux besoins (formation, procédures, ateliers, équipements, par ex.),
- promouvoir la mobilisation des capacités NRBC nationales, régionales et internationales pour la mise en œuvre des projets.

## 2. Structure des CdE

Le schéma ci-dessous illustre la structure des CdE NRBC et les interactions et les interactions qui se produisent entre les différents partenaires:



### Coordination globale et processus décisionnel global

L'Initiative CdE NRBC est mise en œuvre par l'UE avec le support de l'UNICRI, sous l'égide de la Commission européenne, qui est l'organe décisionnel de toute l'Initiative. La sélection finale des projets est effectuée par la Commission de l'UE, en fonction des crédits disponibles au titre du programme relatif à l'instrument de stabilité ainsi que des priorités, des observations et des recommandations du SEAE et des États membres de l'Union. C'est également à ce stade que se réalise la coordination avec les organisations internationales et les autres partenaires.

## **Coordination nationale**

Chaque pays partenaire désigne un point focal national (PFN) pour l'Initiative CdE NRBC. Une fois désigné, le PFN promeut la création d'une équipe NRBC nationale composée de représentants des ministères ainsi que des agences et institutions nationales représentatives des différents acteurs qui sont parties prenantes de la réduction des risques NRBC: forces de police, magistrats, agents possédant une formation technique et scientifique, premiers intervenants, société civile, services secrets, services diplomatiques, etc. L'équipe NRBC nationale constitue l'un des piliers de l'Initiative, dans la mesure où elle a la charge d'évaluer les besoins nationaux, de formuler des propositions de projets et de promouvoir la coordination de la politique NRBC entre les institutions concernées à l'échelon national, en même temps qu'elle participe à l'élaboration des projets.

## **Coordination régionale**

Dans la structure des centres d'excellence NRBC, les Bureaux régionaux opèrent au sein de chaque région CdE NRBC en développant et en assurant une coopération et une coordination étroite entre les pays partenaires, les autres donateurs et les organisations internationales.

Au niveau régional, les Bureaux coordonnent les activités des CdE en concertation avec les PFN et les équipes NRBC nationales. Ils sont responsables de la dimension régionale des projets et facilitent la mise en œuvre des projets CdE dans la région. Chaque Bureau est composé d'un Directeur, d'un Directeur adjoint, d'un coordinateur régional, d'un assistant et d'experts NRBC détachés provisoirement auprès du Bureau. Le Directeur du Bureau est nommé par les autorités du pays d'accueil. Le Directeur adjoint est originaire d'un autre pays, qui pourrait envisager de devenir le prochain pays d'accueil. Le coordinateur et l'assistant font partie du personnel de l'UNICRI. Les experts NRBC sont détachés par leurs pays respectifs, en fonction des questions examinées au sein du Bureau.

## **Coordination et coopération avec les organisations régionales et internationales**

Quand cela s'avère nécessaire l'initiative CdE NRBC travaille, avec de nombreux partenaires régionaux et internationaux tels que l'AIEA, l'OIAC, l'UNODA, l'Unité d'appui à l'application de la CIAB, l'OMS, INTERPOL, EUROPOL, OIE, FAO, Le Comité 1540 du Conseil de sécurité des Nations unies, la Ligue arabe, l'Union africaine et l'ANASE, le Programme de partenariat mondial du G8, ISTC et STCU chacun apportant sa propre contribution conformément à son mandat.

## **Participation des États membres, délégations et institutions de l'Union européenne**

Alors que le SEAE et la DG DEVCO garantissent la cohérence de l'initiative avec la stratégie globale de l'Union Européenne, les Etats Membres de l'UE jouent un rôle clef. Des points de contact ont été officiellement nommés dans chaque Etat Membre. Les Etats Membres (acteurs publics et privés) sont invités de mettre en place des activités et d'établir des réseaux dans les régions concernées et ainsi aider à promouvoir l'initiative.

A l'extérieur de l'Europe, les délégations sont les principaux points de contacts dans les pays partenaires. Cinq membres du personnel de la Communauté européennes ont été déployés afin de suivre et d'assister la mise en place de l'initiative au:

- Kenya
- Jordanie
- Pakistan
- Niger
- Philippines

Au nom de l'UE, ils s'engagent auprès, des différents acteurs pour la mise en œuvre des projets, des pays partenaires et font remonter les informations sur l'initiative dans le pays ou la région.

### **3. Cycle d'activités de l'Initiative CdE NRBC**

Un cycle d'activités précis a été défini afin de structurer le processus de réalisation des objectifs de l'Initiative CdE NRBC, depuis l'évaluation au niveau local des besoins des pays partenaires, jusqu'au contrôle de qualité de l'ensemble des activités.

#### **Élaboration de lignes directrices NRBC**

L'initiative CdE NRBC développe pas à pas une méthodologie autour d'un référentiel d'évaluation des besoins dans le domaine NRBC (Needs Assessment Tool Kit (NAT) ou Outil d'Identification des Besoins) qui va fournir aux pays partenaires des lignes directrices pour élaborer leur plan d'action national en NRBC.

### **Depuis l'identification des besoins jusqu'au plan national d'action NRBC**

Les pays partenaires (représentés par leurs points focaux nationaux et leurs équipes nationales NRBC) sont responsables de l'évaluation et de la hiérarchisation de leurs propres besoins. L'Outil d'Évaluation des Besoins en cours de développement devra aider les pays partenaires à collecter toute l'information nécessaire pour développer leur propre Plan d'Action National, avec pour objectif de développer ou d'améliorer une politique NRBC. Les données qui seront recueillies au cours de cette phase sont confidentielles et appartiennent au pays concerné, qui détermineront dans quelle mesure ils peuvent les partager.

### **Depuis le plan national d'action NRBC jusqu'à la formulation de propositions de projet sur mesure**

Sur la base du plan d'action national NRBC, chaque pays privilégie les besoins qu'il doit aborder et rédige des propositions de projets ad hoc, sur mesure.

Les pays partenaires, représentés par leurs points focaux nationaux dans des CdE NRBC, coopèrent, par l'intermédiaire des Bureaux régionaux, pour renforcer la dimension régionale en sélectionnant les propositions de projets qui pourraient être traitées au niveau régional.

Les équipes NRBC nationales rédigeront, en fonction des priorités définies tant à l'échelon national qu'au niveau régional, des propositions solides et cohérentes. Les Bureaux régionaux, avec les équipes nationales, révisent et regroupent finalement les propositions pour conférer une dimension régionale aux propositions définitives.

### **Depuis les propositions de projets jusqu'à la signature des projets**

Une fois identifiées les propositions peuvent être soumises à la Commission Européenne à tout moment (voir les détails dans "*guidelines for drafting project proposals*"). La Commission Européenne hiérarchise et sélectionne les projets à financer selon un ensemble de critères prédéfinis et en fonction des fonds disponibles.

La mise en œuvre des projets financés par la Commission européenne se fait à travers des consortiums de l'UE sélectionnés parmi des organismes gouvernementaux, des États membres de l'UE, qui dirigent ces consortiums. Les organisations internationales, les organismes locaux ou régionaux et le secteur privé peuvent faire partie des consortiums.

L'Initiative des centres d'excellence étant une plateforme ouverte à d'autres instruments de l'Union (par exemple l'instrument de coopération en matière de sûreté nucléaire) ainsi qu'à d'autres donateurs, le cofinancement d'activités est recherché.

L'UNICRI a été commissionné en 2011 pour sélectionner des consortia et gérer des projets sélectionnés et financés par la Commission Européenne (DG DEVCO). Depuis, tout financement est maintenant directement sous la responsabilité de la Commission européenne pour la sélection des consortia et la gestion complète des projets.

Les Bureaux régionaux, conjointement avec les équipes NRBC nationales, assureront le suivi de l'exécution des projets dirigés par les consortiums. Les Bureaux régionaux fourniront également, si nécessaire, un appui logistique.

### **Contrôle qualité, indicateurs de performance et d'impact**

La Commission européenne, conjointement avec les Bureaux régionaux et les équipes NRBC nationales, participera au bilan de la mise en œuvre des activités, ceci concernera le contrôle de la qualité, l'évaluation finale et l'analyse d'impact. La synthèse de cette évaluation et de ce retour d'expérience servira à améliorer la gestion de l'initiative.

## **4. Avantages pour les pays partenaires**

L'Initiative des centres d'excellence NRBC se veut une réponse aux inquiétudes croissantes que suscitent dans la population, au niveau mondial, les risques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires. La réduction des risques NRBC représente aujourd'hui une dimension importante de la coopération de l'Union européenne avec d'autres régions du monde. L'Initiative permettra de renforcer la protection de la population de l'UE et des pays partenaires contre des événements qui peuvent avoir de vastes et graves répercussions transnationales. Les centres d'excellence s'attachent à promouvoir et à développer la coopération multilatérale; en dernière analyse, ils œuvrent pour la paix, la sécurité et la prospérité.

Concrètement, les pays partenaires tireront de nombreux avantages de l'Initiative des centres d'excellence NRBC, notamment:

- **le renforcement des politiques NRBC nationales:** le développement ou l'amélioration des politiques NRBC nationales permet aux pays partenaires, avec le soutien des centres d'excellence NRBC de l'UE, de mieux répondre à leurs besoins en matière d'atténuation des risques NRBC et de renforcer leurs capacités institutionnelles;



- **l'optimisation des capacités existantes dans les régions:** les centres d'excellence NRBC permettent d'optimiser les capacités existantes dans les régions. La coopération entre toutes les autorités nationales de même qu'entre les différents pays partenaires permet d'élever le niveau commun de connaissances et facilite le transfert de bonnes pratiques d'un domaine ou d'un pays à un autre, tout en évitant les doublons;
- **l'approche « bottom-up » est basée sur les besoins des pays partenaires exprimés au niveau national et régional.**
- **le renforcement de la coordination et de l'intégration par la mise en place d'équipes nationales:** les équipes NRBC nationales sont chargées d'évaluer les besoins et de soutenir les stratégies nationales en matière d'atténuation des risques NRBC. Dans la mesure où elles sont composées d'experts issus de tous les organismes nationaux compétents, elles favorisent la coordination mutuelle et l'intégration de la stratégie tant à l'intérieur des pays partenaires qu'entre eux;
- **l'appartenance à un réseau international d'experts NRBC:** les centres d'excellence NRBC comprennent un réseau d'experts hautement qualifiés dans les domaines NRBC. Ces experts sont issus de l'ensemble des pays partenaires, d'organisations régionales et internationales et des États membres de l'UE;
- **la mobilisation de projets et de ressources ad hoc pour répondre aux besoins nationaux:** sur la base de l'évaluation des besoins menée au niveau national et régional, des projets spécifiques sont conçus et mis en œuvre en coordination étroite avec d'autres Initiatives internationales. Des outils et ressources sont mis à la disposition des pays partenaires tels que : plateforme d'apprentissage en ligne, formation et expertise, lignes directrices, procédures, équipements, etc. Les projets portent sur des domaines clés tels que la protection des équipements, matériaux NRBC et des connaissances, le contrôle des frontières et des exportations, le contrôle des marchandises, la gestion des déchets chimiques et biologiques, la première intervention et le redémarrage après un événement

---

ANNEXE: cycle de vie des projets

## ANNEXE - CYCLE DE VIE DES PROJETS

